RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03273
Numéro SIREN : 883 694 341
Nom ou dénomination : ABC CLIMAFRIGO

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/028487

EURL ABC CLIMAFRIGO
100 RUE FLEURY JAY
69520 GRIGNY

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/10/2021** au **30/09/2022**

Certifiés Conformes
par le gérant.

—	EURL ABC CLIMAFRIGO	

Sommaire

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

——— *BILAN* ———	*1*
Bilan Actif et Passif	*2*
Détail des comptes d'Actif	*3*
Détail des comptes de Passif	*4*
——— *RESULTAT* ———	*5*
Compte de résultat	*6*
Détail du compte de résultat	*7*
——— *ANNEXE* ———	*9*
Immobilisations - Amortissements	*10*
Soldes Intermédiaires de Gestion	*11*
Détail des Soldes Intermédiaires	*12*
Règles et méthodes comptables 1	*15*
——— *ETATS FISCAUX* ———	*17*
BIC-RS 2033 A - Bilan	*18*
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	*19*
BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements	*20*
BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits	*21*
BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée	*22*

Etats financiers au 30/09/2022

Bilan

Bilan

Actif

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	23 072	6 721	16 351	18 156
	Immobilisations financières (1)				
	Total I	**23 072**	**6 721**	**16 351**	**18 156**
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	63 674		63 674	48 526
	Autres créances (3)	10 774		10 774	19 599
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	29 135		29 135	4 192
	Charges constatées d'avance	619		619	466
	Total II	**104 202**		**104 202**	**72 783**
	Total général I + II	**127 274**	**6 721**	**120 553**	**90 940**

Passif

		30/09/2022	30/09/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	10 000	10 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	1 000	
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**36 304**	**36 635**
	Provisions réglementées		
	Total I	**47 304**	**46 635**
	Provisions pour risques et charges **Total II**		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	39 200	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	12 777	31 235
	Autres dettes	21 272	13 069
	Produits constatés d'avance		
	Total III	**73 250**	**44 304**
	Total général I+II+III	**120 553**	**90 940**

(1)	Dont immobilisations financières - 1 an	(4)	Dont dettes à plus d'un an
(2)	Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises 7 616
(3)	Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées 417

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	19/05/2020 30/09/2021	16 mois	Variations	%
Actif immobilisé	**16 351**	*13,56*	**18 156**	*19,96*	**(1 805)**	*-9,94*
Immobilisations corporelles	**16 351**	*13,56*	**18 156**	*19,96*	**(1 805)**	*-9,94*
Instal.techn. mat.out. indust.	7 000	*5,81*	7 000	*7,70*		
Materiel de transport	12 792	*10,61*	14 342	*15,77*	(1 550)	*-10,81*
Materiel de bureau et informat	3 280	*2,72*	964	*1,06*	2 316	*240,38*
Amts mat et outillage industriel	(3 150)	*-2,61*	(1 750)	*-1,92*	(1 400)	*-80,00*
Amts mat de transport	(2 876)	*-2,39*	(2 253)	*-2,48*	(622)	*-27,63*
Amts mat bureau et informatique	(695)	*-0,58*	(146)	*-0,16*	(549)	*-374,99*
Actif circulant	**104 202**	*86,44*	**72 783**	*80,04*	**31 419**	*43,17*
Créances clients et comptes rattachés	**63 674**	*52,82*	**48 526**	*53,36*	**15 148**	*31,22*
Collectif clients débiteurs	32 474	*26,94*	44 446	*48,87*	(11 972)	*-26,94*
Clients douteux ou litigieux			18 000	*19,79*	(18 000)	*-100,00*
Clients FAE	31 200	*25,88*	4 080	*4,49*	27 120	*664,71*
Dépréciation des comptes de clients			(18 000)	*-19,79*	18 000	*100,00*
Autres créances	**10 774**	*8,94*	**19 599**	*21,55*	**(8 825)**	*-45,03*
Collectif fournisseurs débiteurs	1 132	*0,94*	1 689	*1,86*	(557)	*-33,00*
Personnel : rémunérations dues	303	*0,25*	117	*0,13*	186	*159,17*
Personnel-Avces et acptes			400	*0,44*	(400)	*-100,00*
Sécurité sociale	52	*0,04*			52	
Autres organismes sociaux	268	*0,22*	26	*0,03*	243	*938,58*
TVA sur immo. 20 %	241	*0,20*			241	
TVA déductible 10 %	12	*0,01*	96	*0,11*	(84)	*-87,58*
Crédit de tva à reporter	7 850	*6,51*	11 569	*12,72*	(3 719)	*-32,15*
TVA collectée 20 %	742	*0,62*			742	
TVA sur factures non parvenues	175	*0,15*	212	*0,23*	(37)	*-17,61*
Associes comptes courants			5 491	*6,04*	(5 491)	*-100,00*
Disponible	**29 135**	*24,17*	**4 192**	*4,61*	**24 943**	*595,01*
Banque CAISSE D'EPARGNE	29 135	*24,17*	4 192	*4,61*	24 943	*595,01*
Charges constatées d'avance	**619**	*0,51*	**466**	*0,51*	**153**	*32,77*
Charges constatées d'avance	619	*0,51*	466	*0,51*	153	*32,77*
Total du Bilan Actif	**120 553**	*100,00*	**90 940**	*100,00*	**29 614**	*32,56*

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/10/2021 30/09/2022	12 mois		19/05/2020 30/09/2021	16 mois		Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**47 304**	*39,24*		**46 635**	*51,28*		**668**	*1,43*
Capital Social ou individuel	**10 000**	*8,30*		**10 000**	*11,00*			
Capital souscrit appele verse	10 000	*8,30*		10 000	*11,00*			
Réserve légale	**1 000**	*0,83*					**1 000**	
Reserve legale	1 000	*0,83*					1 000	
Résultat de l'exercice	**36 304**	*30,11*		**36 635**	*40,29*		**(332)**	*-0,91*
Provisions pour risques et charges								
Total III Dettes	**73 250**	*60,76*		**44 304**	*48,72*		**28 946**	*65,33*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**39 200**	*32,52*					**39 200**	
Clts-Avces acptes reçus/cdes	39 200	*32,52*					39 200	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**12 777**	*10,60*		**31 235**	*34,35*		**(18 458)**	*-59,09*
Collectif fournisseurs créditeurs	11 728	*9,73*		29 962	*32,95*		(18 233)	*-60,86*
Clients Factures non parvenues	1 049	*0,87*		1 273	*1,40*		(224)	*-17,61*
Autres dettes	**21 272**	*17,65*		**13 069**	*14,37*		**8 203**	*62,77*
Sécurité sociale				7	*0,01*		(7)	*-100,00*
Caisse des congés payés	459	*0,38*		189	*0,21*		269	*142,27*
Org. soc. charg. a pay. & prod	8	*0,01*					8	
Org.soc.-Ch.à payer	1 097	*0,91*		866	*0,95*		231	*26,67*
Etat - Impôts sur les bénéfices	7 192	*5,97*		6 586	*7,24*		606	*9,20*
TVA déductible 20 %	740	*0,61*		593	*0,65*		147	*24,82*
TVA sur factures à établir	5 200	*4,31*		680	*0,75*		4 520	*664,70*
Autres charges a payer	182	*0,15*		69	*0,08*		114	*166,00*
Collectif clients créditeurs	2 116	*1,75*		4 080	*4,49*		(1 965)	*-48,15*
Associes comptes courants	4 280	*3,55*					4 280	
Total du Passif	**120 553**	*100,00*		**90 940**	*100,00*		**29 614**	*32,56*

Etats financiers au 30/09/2022

ANNEXE

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en **euros**

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/09/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	7 000			7 000
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	14 342	5 300	6 850	12 792
Autres immobilisations corporelles	964	2 316		3 280
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	**22 306**	**7 616**	**6 850**	**23 072**

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/09/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	1 750	1 400		3 150
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	2 253	2 194	1 572	2 876
Autres immobilisations corporelles	146	549		695
TOTAL GENERAL	**4 150**	**4 143**	**1 572**	**6 721**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **120 553** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **159 748** euros et un total **charges** de **123 445** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **36 304** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Etats financiers au 30/09/2022

ETATS FISCAUX

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2022

Désignation de l'entreprise : EURL ABC CLIMAFRIGO — 100 RUE FLEURY JAY — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 69520 GRIGNY

SIRET : 8 8 3 6 9 4 3 4 1 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 16

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30092022 Net 3	Exercice N-1 clos le 30092021 Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028	23 072	030	6 721	16 351	18 156
	Immobilisations financières* (1)		040		042			
	Total I (5)		044	**23 072**	048	**6 721**	**16 351**	**18 156**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	63 674	070	63 674	48 526	
		Autres * (3)	072	10 774	074	10 774	19 599	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	29 135	086	29 135	4 192	
	Charges constatées d'avance *		092	619	094	619	466	
	Total II		096	**104 202**	098	**104 202**	**72 783**	
	Total général (I + II)		110	**127 274**	112	**6 721**	**120 553**	**90 940**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	10 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 000	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**36 304**	**36 635**
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**47 304**	**46 635**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	39 200	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 777	31 235
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 4 280)	172	21 272	13 069
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**73 250**	**44 304**
	Total général (I + II + III)	180	**120 553**	**90 940**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 616
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	417

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifiés Conformes par le gérant

DGFiP N° 2033-C2022

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **EURL ABC CLIMAFRIGO**

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	7 000	442		444		446	7 000	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	14 342	462	5 300	464	6 850	466	12 792	
	Autres immobilisations corporelles	470	964	472	2 316	474		476	3 280	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	**22 306**	492	**7 616**	494	**6 850**	496	**23 072**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 750	532	1 400	534		536	3 150
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	2 253	552	2 194	554	1 572	556	2 876
	Autres immobilisations corporelles	560	146	562	549	564		566	695
TOTAL		570	**4 150**	572	**4 143**	574	**1 572**	576	**6 721**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
				Cf. état 2033C-Détail
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5	6 850	1 572	5 278	417	(4 862)			
6								
7								
8								
9								
10								

TOTAL	578	**6 850**	580	**1 572**	582	**5 278**	584	**417**	586	(4 862)	581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596	(4 862)	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **EURL ABC CLIMAFRIGO** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	18 000	652		654	18 000	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	**18 000**	682		684	**18 000**	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	
Total des déficits restant à reporter				870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	1 410
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	19 616
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	14 100
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2022

Désignation de l'entreprise : EURL ABC CLIMAFRIGO — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102021 et clos le : 30092022 — Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	1

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	131 664
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	**131 664**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	9 667
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	**9 668**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	64 510
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	16 406
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**80 916**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**60 416**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

EURL ABC CLIMAFRIGO
100 Rue Fleury Jay 69520 GRIGNY
883 694 341 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 Avril 2023

Comptes Annuels Au 30 Septembre 2022

Sommaire

*Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21/04/2023
*Rapport de Gestion Exercice clos le 30/09/2022
*Rapport Spécial du Gérant
*Texte de Résolution
*Feuille de présence

Certifié Conforme
par le Gérant

EURL ABC CLIMAFRIGO
100 Rue Fleury Jay 69520 GRIGNY
883 694 341 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION Exercice clos le 30 Septembre 2022

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.
Ces derniers suscitent les commentaires suivants :

Je vous expose la situation de la société durant l'exercice écoulé.

COMPTE DE RESULTAT (en euros)

Produits d'exploitation

- Le chiffre d'affaires de l'exercice comptable	131664

DEDUCTION FAITE

Charges exploitation

- Achats matières premières	-510
- Achats non stockés	-------
- Autres charges externes	91968

Laisse apparaître une Valeur ajoutée de 40206 €

- Impôts et taxes sur rémunérations	1173
- Subventions d'exploitation	9667
- Autres impôts et taxes	1222
- Salaires et traitements	9237
- Charges sociales	3556

Laisse apparaître un Excédent Brut d'Exploitation de 34684 €

+ Autres produits d'exploitation	1
+ Reprises sur amort et provisions	18000
- Dotations aux amortissements	4143
- Autres charges de gestion courante	1

Laisse apparaître un résultat d'exploitation de 48542 €

- Produits exceptionnels	417
- Charges exceptionnelles	5463

Laisse apparaître un résultat exceptionnel -5047 €

- Impôts sur les bénéfices	7192

Laisse apparaître un résultat net de l'exercice de 36304 €

EURL ABC CLIMAFRIGO
100 Rue Fleury Jay 69520 GRIGNY
883 694 341 RCS LYON

BILAN AU 30 Septembre 2022

Ce bilan dont vous avez eu connaissance et dont je vous donne lecture suscite les commentaires suivants :

A L'ACTIF

Actif immobilisé

- Immobilisations corporelles	23072
- Amortissement	6721

Actif Circulant

- Créances clients et comptes rattachés	63674
- Autres créances	10774
- Disponibilités	29135
- Charges constatées d'avance	619

AU PASSIF

Capitaux propres

Ce chapitre s'élève à 46635 Euros détaillés comme suit :

- Capital social :	10000
- Réserve légale :	1000
- Autres réserves légales :	-------
- Résultat de l'exercice :	36304

Dettes

Elles apparaissent au présent bilan pour 73250€ détaillées comme suit :

- Avances et acomptes	39200
- Fournisseurs et comptes rattachés	12777
- Autres dettes	21272

CONCLUSION

Le Président approuve tels qu'ils sont présentés les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 Septembre 2022

Le présidente
CHELLIT



EURL ABC CLIMAFRIGO
100 Rue Fleury Jay 69520 GRIGNY
883 694 341 RCS LYON

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

En application des dispositions de l'article L.223-19 du nouveau Code de Commerce, je porte ci-après à votre connaissance les conventions visées aux dits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice :

- Aucune rémunération n'a été attribuée au président en contrepartie de ses fonctions de président courant l'exercice.
- 1410 euros de cotisations sociales
- 7860 euros de loyers
- 7168 euros de notes de frais

Le président
CHELLIT Nadir

EURL ABC CLIMAFRIGO
100 Rue Fleury Jay 69520 GRIGNY
883 694 341 RCS LYON

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES LORS DE L'AGO DU 21 avril 2023

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels au 30/09/2022.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022, approuve le dit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice net de 36304 € (trente six mille trois cent quatre euros).

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat net au 30/09/2022.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 de 36304 € de la manière suivante :

- Distribution de dividendes à hauteur de 36304 €, soit 30060 € déduction faite de la retenue à la source

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions déroulées courant l'exercice.

Après avoir entendu lecture du rapport spécial de la présidente, l'Assemblée Générale prend acte des conventions intervenues en cours d'exercice, et les approuve.

QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoir au porteur d'un extrait du Procès-verbal de l'AGO d'accomplir les formalités légales.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le président
CHELLIT Nadir



EURL ABC CLIMAFRIGO
100 Rue Fleury Jay 69520 GRIGNY
883 694 341 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 Avril 2023

L'an deux mille vingt deux, et le vingt et un avril à dix-sept heures, l'associé unique se tient au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire.

Est présent :

Mr CHELLIT Nadir, gérant associé unique	1 000 actions
Composant le capital social 10 000€	1 000 actions

Mr CHELLIT Nadir préside la séance en sa qualité de président de la société.

La présidente possède la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion de la présidence ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 ;
- Le rapport spécial de la présidence ;
- Le texte des projets de résolutions.

La présidente déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 sont à disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

Puis la présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 et affectation des résultats,

La présidente ouvre la discussion.

La présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022, approuve le dit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice net de 36304 € (trente six mille trois cent quatre euros).

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 de 36304 € de la manière suivante :

- Distribution de dividendes à hauteur de 36304 €, soit 30060 € déduction faite de la retenue à la source

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial de la présidente, l'Assemblée Générale prend acte des conventions intervenues en cours d'exercice, et les approuve.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

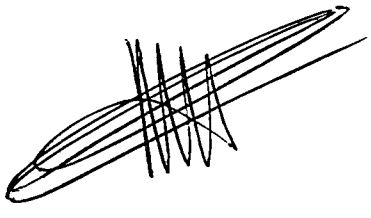
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Mr CHELLIT



EURL ABC CLIMAFRIGO
100 Rue Fleury Jay 69520 GRIGNY
883 694 341 RCS LYON

FEUILLE DE PRESENCE

N° des parts sociales	Nom et prénoms des associés présents	Nom et prénoms des représentants	Nombre de voix	Signature
1000	CHELLIT Nadir	X	1000	
			Total : 1000 voix	

Certifiée exacte, il résulte de la présente feuille de présence qu'un associé unique était présent , porteurs de 1000 parts sociales et exprimant un nombre égal de voix.

Le président de séance